

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 4 FÉVRIER 2020

A L'APPEL

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEECZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASON, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRIY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. José PEREZ, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Denis LIESSE.

M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Mme Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL, M. Bernard BRY suppléant de M. Elie BOUTROY, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Roland MORTELLI représenté(e) par M. Jean-Marie ACCART, M. Claude VASSET représenté(e) par M. Christophe FRANCOIS, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT, M. Jean LEFEVRE représenté(e) par M. Philippe CAMELLE

Absents :

Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Karim SAÏDI, M. Yannick LEJEUNE, M. Jacques HERY, M. Michel LEFEVRE

Secrétaire de Séance : Thomas DUDEBOUT

1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Le Conseil désigne M. Thomas DUDEBOUT comme secrétaire de séance et M. Matthieu GRESSIER, Directeur Général des Services, comme secrétaire auxiliaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2019.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la dernière réunion du 16 décembre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

Arrivée de Monsieur Jacques HERY

3 - ADMINISTRATION GENERALE - Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.

Le Conseil décide d'approuver le rapport annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

4 - ADMINISTRATION GENERALE - Rapport de mutualisation 2019.

Le Conseil d'adopter le rapport de mutualisation 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

5 - ADMINISTRATION GENERALE - Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales pour 2019/2022.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le principe de renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2019-2022 ;

2°) d'autoriser le Président à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne, le contrat annexé au présent rapport ;

3°) d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches en découlant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

6 - FINANCES - Présentation du rapport annuel de développement durable 2019.

Le Conseil décide d'approuver le rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

Arrivée de Madame Sylvette LEICHNAM

Arrivée de Monsieur Karim SAÏDI

7 - FINANCES - Budget primitif principal pour l'exercice 2020 - Fiscalité - Vote de taux - Attribution de compensation - Dotation de solidarité communautaire - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) de retenir les taux d'imposition suivants :

- cotisation foncière des entreprises : 26,98 %
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 14,25 % sur le territoire de la CA de Saint-Quentin et 13,24 % sur le territoire de la CC du canton de Saint-Simon
- taxe d'habitation : 9,39 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 2,57 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,78 %

2°) de fixer le montant de l'attribution de compensation suivant la répartition ci-dessus ;

3°) d'approuver les montants de la dotation de solidarité communautaire comme indiquée ci-dessus ;

4°) d'approuver le projet de budget tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2020 et de voter les crédits par chapitre dans le cadre de la présentation par nature.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jean-Marie GONDRY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

Rapporteur : M. Le Président

8 - FINANCES - Budget annexe Eau Potable - Budget primitif pour l'exercice 2020 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe Eau Potable tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 59 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Président

9 - FINANCES - Budget annexe Assainissement - Budget primitif pour l'exercice 2020 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe Assainissement tel qu'il est présenté pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 62 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Président

10 - FINANCES - Budget annexe Circuit - Budget primitif pour l'exercice 2020 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe Circuit tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 4 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

11 - FINANCES - Budget annexe Lotissement de Clastres - Budget primitif pour l'exercice 2020 - Approbation.

Le Conseil décide d'approuver le projet de budget annexe du Lotissement de Clastres tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 3 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

12 - FINANCES - Revalorisation des tarifs pour l'année 2020

Le Conseil décide :

1°) D'abroger toutes les délibérations tarifaires antérieures, à l'exception de :

- la délibération du 16 janvier 2017 fixant les tarifs de la piscine ;
- la délibération du 16 janvier 2017 fixant les tarifs des établissements d'accueil de jeunes enfants « Les Trot'tinous » à Clastres et « A petit pas » à Aubigny-aux-Kaisnes ;
- la délibération du 18 septembre 2017 fixant les tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- la délibération du 16 décembre 2019 fixant le prix de l'eau et de la redevance assainissement, ainsi que des autres prestations des services eau potable et assainissement pour l'année 2020 ;
- la délibération du 16 décembre 2019 fixant les tarifs 2020 du pôle mécanique de la Clef des Champs ;

2°) D'approuver l'augmentation des tarifs de 1,4 % arrondi à la décimale selon l'usage à compter du 1^{er} juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Carole BERLEMONT, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Président

**13 - FINANCES - Demande de subvention auprès du Département dans le cadre de l'Aisne
Partenariat Voirie - Réfection ponctuelle de voirie et de bordures - ZAE Le Royeux - Voie d'intérêt
communautaire.**

Le Conseil décide :

1°) de solliciter l'APV auprès du Conseil Départemental ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport présenté.

Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Thomas DUDEBOUT ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Guy DAMBRE.

Rapporteur : M. Le Président

**14 - FINANCES - Demande de subvention auprès du Département dans le cadre de l'Aisne
Partenariat Voirie - Réfection ponctuelle de la Chaussée de l'Avenue Abel Bardin et Charles Benoît
- ZAE Rouvroy-Morcourt - Voie d'intérêt communautaire.**

Le Conseil décide :

1°) de solliciter l'APV auprès du Conseil Départemental ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, adopte le rapport présenté.

Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Thomas DUDEBOUT ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Rapporteur : M. Le Président

**15 - FINANCES - Demande de subvention auprès du Département dans le cadre de l'Aisne
Partenariat Voirie - Réfection ponctuelle de voirie et de bordures des rues Allais et Charpak - ZAE
Parc des Autoroutes - Voie d'intérêt communautaire.**

Le Conseil décide :

1°) de solliciter l'APV auprès du Conseil Départemental ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour, adopte le rapport présenté.

Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZETICZAK, M. Thomas DUDEBOUT ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Rapporteur : M. Le Président

**16 - FINANCES - Demande de subvention auprès du Département dans le cadre de l'Aisne
Partenariat Voirie - Réfection de voirie et de parkings rue Marcel Paul - ZAE La Vallée - Voie
d'intérêt communautaire.**

Le Conseil décide :

1°) de solliciter l'APV auprès du Conseil Départemental ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous les documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, adopte le rapport présenté.

Mme Colette BLERIOT, M. Freddy GRZETICZAK, M. Thomas DUDEBOUT ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Rapporteur : M. Le Président

17 - FINANCES - Signature de la convention d'objectifs et de moyens - Partenariat entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Villers-Saint-Christophe.

Le Conseil décide d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

18 - FINANCES - Signature de la convention d'objectifs et de moyens - Partenariat entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et l'Amicale des Jeunes de Villers-Saint-Christophe.

Le Conseil décide d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 73 voix pour, adopte le rapport présenté.

M. Denis LIESSE ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Rapporteur : M. Le Président

19 - FINANCES - Signature de la convention d'objectifs et de moyens - Partenariat entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et l'ADERMAS.

Le Conseil décide d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour, adopte le rapport présenté.

M. Alain RACHESBOEUF, Mme Danielle LANCO, M. Philippe CARMELLE, M. Jean LEFEVRE, M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Rapporteur : M. Le Président

20 - FINANCES - Gestion 2020 de la réserve naturelle des marais d'Isle. Demandes de subventions. Approbation.

Le Conseil décide :

1°) de solliciter les subventions pour la gestion 2020 de la réserve naturelle nationale des marais d'Isle auprès des partenaires ci-dessus exposés, et d'autoriser M. Le Président à solliciter tout autre financier potentiel ;

2°) d'autoriser M. Le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération, ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, adopte le rapport présenté.

M. Jérôme LECLERCQ, Mme Colette BLEROT, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Thomas DUDEBOUT ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Rapporteur : M. Le Président

21 - EAU ET ASSAINISSEMENT - Redevance d'occupation pour l'exploitation de la station d'épuration de Gauchy concédée à VEOLIA EAU et périmètre d'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement concédés à la SAUR - Taux pour 2020.

Le Conseil décide d'approuver les montants fixés pour la redevance d'occupation du domaine public communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 4 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET, Mme Carole BERLEMONT, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

22 - POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat de Ville 2020 - Programmation 2020.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le programme d'actions 2020 du contrat de ville ;

2°) d'attribuer les subventions sollicitées auprès de la Communauté d'agglomération au titre du contrat de ville ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette programmation et à procéder à toute formalité en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jean-Louis GASON, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

23 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Evaluation du SCOT de l'ex Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et prescription de l'élaboration du SCOT à l'échelle du périmètre de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) de prescrire l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du territoire de la Communauté d'Agglomération issue de la fusion du 1^{er} janvier 2017 ;

2°) de mettre en œuvre une concertation de la population et d'en fixer les modalités comme suit :

- la concertation s'effectuera pendant toute la durée d'élaboration du SCOT jusqu'à ce que le projet soit arrêté.
- elle s'articulera autour d'informations données aux habitants sur le site internet de la Communauté d'Agglomération ainsi que la tenue d'un registre d'observations au siège de l'Agglo et au pôle communautaire de Clastres accessibles par tous aux heures habituelles d'ouverture.

3°) de dire que la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-8 du code de l'urbanisme et à la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime.

L'analyse des résultats de l'application du SCoT est communiquée au public et à l'autorité administrative compétente en matière d'environnement.

Conformément à l'article R.153-3 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois au siège de l'établissement public de coopération intercommunale compétent et dans les mairies des communes membres concernées.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 73 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

24 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'octroi d'une subvention communautaire au titre du Bonus Énergie ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

25 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Approbation du document cadre sur les orientations en matière d'attribution de logements sociaux sur le territoire de l'Agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'adopter les orientations du document-cadre de la Conférence Intercommunale du Logement de l'Agglomération du Saint-Quentinois ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à transmettre le document-cadre au Préfet de l'Aisne ;

3°) de consentir à engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la Convention Intercommunale d'Attribution.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 4 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jean-Marie GONDRY, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : M. Le Président

26 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Dispositif d'aide aux artisans de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ - ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS » ;

2°) d'autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET

Rapporteur : M. Le Président

27 - ENVIRONNEMENT - Collecte de jouets en déchèterie - Convention de partenariat avec l'association Avenir et Développement Formation de l'Aisne.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la conclusion de la convention avec l'association Avenir et Développement Formation de l'Aisne ;

2°) d'autoriser M. Le Président à signer ce document et à effectuer toute formalité afférente.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

28 - PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil décide d'approuver la modification du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Rapporteur : M. Le Président

29 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Compte-rendu des opérations en vertu de la délégation de Monsieur le Président.

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Monsieur le Président en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

Le Président



Xavier BERTRAND